

Mai 2018

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 7 mai 2018 à 19h00, à la salle du conseil située au 22, rue de l'église, à Lac-Frontière à laquelle sont présents :

Messieurs	Alain Robert	Maire
	Serge Blais	Conseiller #1
	Jacques Lapointe	Conseiller #2
	Pierre-Paul Caron	Conseiller #3
	Martin Fournier	Conseiller #4
	Réjean Tardif	Conseiller #5
Madame	Ghislaine Fradette	Conseillère #6

Ouverture de la séance

Formant quorum, la séance est ouverte à 19h18, sous la présidence d'Alain Robert, maire, Madame Nicole Gautreau fait fonction de secrétaire.

2- Adoption de l'ordre du jour # 180559

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour transmis par la secrétaire ;
IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais, APPUYÉ Martin Fournier ET RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS que l'ordre du jour soit adopté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 3 avril 2018
- 4- Acceptation des comptes de la municipalité et de l'Ôtel
- 5- Soumission pour l'inspection télévisée des conduites d'égout
- 6- Mandataires pour effectuer des dépenses
- 7- Camping municipal
- 8- Rapport financier de l'Ôtel pour l'année 2017
- 9- Rapport sur la coupe de bois des lots de la municipalité
- 10- Permis de bingo pour le centenaire
- 11- Système d'alarme du bureau municipal
- 12- Demande de vérification des assurances PMT ROY
- 13- Recyclage de la tubulure d'érablière
- 14- Projet de réaménagement du Parc
- 15- Descente de bateau de la Rue du lac Nord
- 16- Compte-rendu du Rendez-vous de la Ruralité
- 17- Demande d'un prix spécial pour un terrain 3 services pour 2 mois
- 18- Désignation sommaire des lots des érablières
- 19- Contrat de location des lots de la municipalité pour la chasse
- 20- Demandes de don et contribution financière
 - 20.1 – Fondation Hôtel-Dieu de Montmagny – IRM
 - 20.2 – Carrefour jeunesse-emploi MRC de Montmagny
- 21- Informations & Correspondances
- 22- Varia :
 - 22.1- Distribution des dépliants de l'Ôtel
 - 22.2- Afficheur de vitesse
 - 22.3- Pots de fleurs pour l'Ôtel
 - 22.4- Cadeaux pour nouvelles naissances
 - 22.5 – Téléphone à l'Ôtel
- 23- Période de questions
- 24- Fin de l'assemblée

3- Adoption du procès-verbal du 3 avril 2018 #180560

CONSIDÉRANT QUE copie du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 5 mars 2018 a été expédiée à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente session ;

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette

APPUYÉ PAR Pierre-Paul Caron ET RÉSOLU par les conseillers que le procès-verbal soit et est approuvé tel que présenté.

4- Acceptation des comptes de la Municipalité et de l'Ôtel #180561

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier, APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU par les conseillers que les déboursés suivants soient approuvés tel que présentés.

LISTE DES DÉBOURSÉS

Municipalité 38162.14 \$

L'Ôtel 6 022.51 \$

Les conseillers ont pris connaissance de la liste des salaires nets émis en avril 2018 pour un montant de 3 805.29 \$.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par ce conseil;

Nicole Gautreau, Directrice générale

5- Soumission pour l'inspection télévisée des conduites d'égout # 180562

Attendu que dans la programmation de la TECQ 2014-2018 de la municipalité, l'inspection télévisée et le nettoyage des conduites sanitaires sont prévus ;

Attendu que les travaux consistent à nettoyer et réaliser l'inspection télévisée des conduites sanitaires de la municipalité d'une longueur approximative de 1 700 mètres linéaires ;

Attendu qu' un rapport d'inspection et analyse final sera rédigé selon la méthode PACP qui est exigée par le Ministère des Affaires municipales ;

Attendu que des soumissions ont été demandées et que la municipalité a reçu trois (3) soumissions d'entrepreneurs se spécialisant dans le domaine pour la réalisation des travaux soit :

Véolia	16 575,00 \$
Can Explore	16 870,00 \$
Drains Secours	18 275,00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif

APPUYÉ PAR Jacques Lapointe ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

Que ce conseil accepte la soumission de Véolia au montant de 16 575,00 \$ \$ plus taxes pour nettoyer et réaliser l'inspection télévisée de conduites sanitaires.

6- Mandataires pour effectuer des dépenses #180563

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté un Règlement décrétant les règles de contrôle des dépenses portant le numéro 07-03 ;

CONSIDÉRANT qu'à l'article 3.1 de la section Délégation du pouvoir des dépenses, un employé ou un responsable peut être mandaté pour effectuer les dépenses d'une enveloppe budgétaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais,

APPUYÉ PAR Martin Fournier ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les personnes suivantes sont mandatées par la municipalité pour l'année 2018 pour effectuer des dépenses selon l'enveloppe budgétaire attribuée : Roger Laverdière pour les dépenses nécessaires concernant les infrastructures municipales, Marie-Claude Caron pour les achats du dépanneur et des produits d'entretien pour le Camping et Diane Lemay au nom du Comité de l'Ôtel pour les achats des activités de l'Ôtel.

Que la directrice générale effectuera le suivi budgétaire des dépenses effectuées.

7- Camping municipal

7.1- Machine à café à l'accueil

Une machine à café Keurig sera installée au bureau d'accueil. La machine sera à location à 20 \$ par mois et les coûts rattachés sont l'achat des verres, des couvercles, des batonnets, du sucre, du thé et du café. C'est une demande qui avait été formulée par les saisonniers l'année dernière.

7.2- Caisse enregistreuse #180564

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier,

APPUYÉ PAR Serge Blais ET UNANIMEMENT RÉSOLU

Que la caisse enregistreuse au camping soit changée pour une caisse plus performante qui combinera les ventes du dépanneur ainsi que les ventes de locations de terrains, de chalet et autres. Cette caisse aura pour effet de simplifier la comptabilité des revenus du camping.

Que Martin Genest est mandaté pour l'achat, l'installation et la programmation de la caisse qui coûtera entre 400 \$.

M. Réjean Tardif s'abstient étant donné qu'il existe un lien avec M. Genest.

7.3- Prix fixe pour les entrées des enfants des saisonniers #180565

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET UNANIMEMENT RÉSOLU

Que les saisonniers pourront payer un montant de 100.00 \$ pour la saison pour les entrées et les couchers de leurs enfants s'ils le souhaitent.

7.4- Prix pour une passe saisonnière pour les pêcheurs #180566

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET UNANIMEMENT RÉSOLU

Qu'une passe de 75.00 \$ pour la saison plus 20.00 \$ de dépôt pour la carte de la barrière soient offerts aux pêcheurs les plus assidus.

8- Rapport financier de l'Ôtel pour l'année 2017

Le rapport financier de l'Ôtel 2017 a été remis au conseil. Les revenus de l'année sont 32 362,17 \$ versus des dépenses de fonctionnement de 26 433,88 \$. Il y a eu l'achat d'équipement et de matériel au montant de 19 779,53 \$ et nous avons reçu une subvention du Pacte rural de 11 913,52 \$ pour ces achats.

Le conseil remercie les bénévoles du Comité de l'Ôtel pour leur implication et leur bon travail.

9- Rapport sur la coupe de bois des lots de la municipalité

Le conseiller Réjean Tardif nous fait part des revenus résultant des arbres qui ont été coupés sur les lots de la municipalité de décembre 2017 à février 2018. Le montant reçu à date est 23 224 \$ qui est un surplus de revenus pour la municipalité et il reste d'autres arbres à bucher qui seront indiqués par l'ingénieur forestier lors de sa prochaine visite.

10- Permis de bingo pour le centenaire #180567

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la municipalité débourse le montant de 464.35 \$ pour la demande du permis de bingo pour le bingo qui aura lieu en 2019 lors des festivités du centenaire.

11- Système d'alarme du bureau municipal

Les trois personnes qui pourront désarmer le système d'alarme du bureau municipal s'il est déclenché sont Pierre-Paul Caron, Clothilde Brochu et la directrice générale.

12- Demande de vérification des assurances PMT ROY

La municipalité a reçu un document des Assurances PMT Roy à déposer au conseil concernant le renouvellement de notre contrat d'assurances. En ce qui concerne la clause Erreurs et Omissions, il est suggéré d'augmenter notre limite à 2 000 000.00 \$.

Le conseil demande à la directrice générale de vérifier auprès des autres municipalités en ce qui concerne cette limite.

13- Recyclage de la tubulure d'érablière

La MRC de Montmagny demande si la municipalité veut continuer le projet de recyclage de la tubulure d'érablière qui consisterait à déboursier les frais de transport qui seraient diviser entre les municipalités. Le conseil a statué qu'il était en faveur de ce projet mais que les coûts devraient être déboursés par les acériculteurs et non les contribuables.

14- Projet de réaménagement du Parc

M. Thomas Hiessler D'Arbre-Évolution, une coopérative située à l'Islet a pris rendez-vous jeudi, le 10 mai pour le projet de réaménagement du Parc municipal. Cette entreprise peut fournir des arbustes, des vivaces et des arbres ainsi que la main d'œuvre au besoin et peut faire le suivi pendant 2 ans. M. Réjean tardif s'est proposé de le rencontrer.

15- Descente de bateau de la Rue du lac Nord

La municipalité a reçu une lettre d'un citoyen nous demandant de réviser notre résolution qui fut adoptée le 13 novembre 2017 concernant la fermeture de la descente de bateaux de la Rue du Lac Nord. Il y a eu des discussions autour du sujet et ce point est reportée à une séance ultérieure.

16- Compte-rendu du Rendez-vous de la Ruralité

Près de 160 personnes ont assisté à la 4^e édition du Rendez-vous de la Ruralité qui s'est tenue à L'Ôtel le 18 avril dernier. Lors de la soirée, il y a eu une présentation des 25 projets locaux et régionaux, des projets en cours et à venir. Tous ces projets permettent d'améliorer la qualité de vie, de maintenir des services de proximité et de rendre le territoire plus attractif pour l'atteinte de la cible 15-30.

Le repas concocté principalement avec des produits de la région fut grandement apprécié et nous tenons à remercier Mélanie Nadeau du CLD pour l'organisation, notre conseillère Ghislaine Fradette pour la préparation du repas, Diane Lemay pour la préparation de la salle et la coordination des bénévoles de la soirée ainsi que toutes les autres bénévoles qui se sont impliquées à faire de cette soirée une réussite.

17- Demande d'un prix spécial pour un terrain 3 services pour 2 mois

Un campeur a demandé un prix spécial pour la location d'un terrain pour passant avec 2 services du 23 juin au 3 septembre. Le conseil a décidé qu'il devra payer au mois et suggère que son nom soit inscrit sur la liste d'attente pour un terrain saisonnier.

18- Désignation sommaire des lots des érablières

Les érablières occupent qu'une partie des lots décrits dans leur bail de location selon les plans de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec donc la MRC devra réévaluer ces lots en fonction de l'occupation réelle. Alain Robert et Réjean Tardif se proposent de rencontrer l'évaluateur de la MRC au besoin.

19- Contrat de location des lots de la municipalité pour la chasse

Un contrat de location devra être rédigé et ce point est reporté à une séance ultérieure.

20- Demandes de don et contribution financière

20.1- Fondation Hôtel-Dieu de Montmagny – IRM

Étant donné qu'en 2017 la municipalité a pris un engagement financier à la campagne majeure pour l'acquisition d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM) de la Fondation de L'Hôtel-Dieu de Montmagny, un montant de 163.00 \$ sera déboursé à cet effet.

20.2 – Carrefour jeunesse-emploi MRC de Montmagny

Le Carrefour jeunesse-emploi MRC de Montmagny est en campagne de financement donc le conseil a décidé de verser le même montant que l'année dernière, maximum 50.00 \$.

21- Informations & Correspondances

La municipalité a reçu :

- Un communiqué concernant la décision lors la demande révision à la Commission scolaire de la Côte-du-sud concernant le maintien de l'École de Sainte-Lucie. L'École gardera son statut en transition mais le transfert administratif des élèves vers Saint-Fabien demeurera en vigueur.
 - Une invitation à l'assemblée générale de la Coopérative d'informatique municipale (CIM) qui aura lieu le 22 mai à 16h30 à Saint-Henri.
 - Une invitation au 30^e colloque du Carrefour Action municipale et famille qui se tiendra les 14 et 15 juin à Montréal.
 - Un communiqué de la FQM concernant les services financiers de proximité en région.
 - Un communiqué de l'UQM concernant le soutien aux municipalités et aux régions.
- Félicitations à Diane St-Pierre qui a gagné les 2 billets de 25 \$ qui ont été tirés parmi les bénévoles le 19 avril. La municipalité remercie Mme St-Pierre pour son implication et son engagement.

22- Varia

22.1- Distribution des dépliants de l'Ôtel #180568

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif

APPUYÉ PAR Martin Fournier ET UNANIMEMENT RÉSOLU par les conseillers

Qu'à la demande du Comité de l'Ôtel, les dépliants de la programmation des activités soient distribués dans le publi-sac dans différentes municipalités de la MRC au coût d'environ 550 \$.

22.2- Afficheur de vitesse sur la Route 204

Le prix d'un afficheur de vitesse comme celui installé à Saint-Just coûte environ 5 000 \$. Les résidents qui habitent sur la Route 204 dans la zone de vitesse de 50 ont remarqué une grande amélioration lorsque le Ministère des transports avait installé deux afficheurs de vitesse à l'automne.

22.3- Pots pour fleurs pour l'Ôtel #180569

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette

APPUYÉ PAR Martin Fournier ET UNANIMEMENT RÉSOLU par les conseillers

QUE des pots pour fleurs pour placer devant L'Ôtel soient achetés au montant de 200.00 \$.

22.4- Cadeau pour nouvelles naissances #180570

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier

APPUYÉ PAR Jacques Lapointe ET RÉSOLU par les conseillers

Que la municipalité offrira dorénavant un certificat ou carte cadeau d'une valeur de 50 \$ à toutes les nouvelles mamans résidant sur le territoire de la municipalité.

22.5 – Téléphone à l'Ôtel

Le comité de l'Ôtel a demandé qu'un téléphone soit installé à L'Ôtel étant donné qu'il n'y a pas de réception pour les cellulaires et qu'il est primordial qu'un téléphone soit fonctionnel dans cette salle puisqu'il y a beaucoup de personnes lors des spectacles et des activités. La directrice générale va s'informer auprès de Sogetel.

23- Période de questions

Discussions sur la descente de bateau de la Rue du Lac Nord, sur le retour au travail des employés du camping et sur l'asphaltage.

24- Levée de l'assemblée #180571

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la séance, il est 21h52.

Je, Alain Robert, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Alain Robert, maire

Nicole Gautreau, directrice générale